

Compte-rendu de la première réunion du Comité Thématique Requalification de la rue Boucicaut, le 4 mai 2024 en salle du Conseil Municipal

Etaient présents :

Mmes Despina Bekiari, maire adjointe déléguée à l'Environnement, aux Espaces verts et au Développement durable, Anne-Marie Mercadier, conseillère municipale déléguée à la petite enfance, Constance Portulier-Jeusse, conseillère municipale déléguée à la démocratie participative, Astrid Brobecker, conseillère départementale et municipale, Pauline Le Fur, conseillère municipale, Mrs Michel Renaux, maire adjoint délégué à l'urbanisme Pierre-Henri Constant, maire adjoint délégué à la voirie, Mohammed Houcini, conseiller municipal délégué à la mobilité, Jean Yves Sommier, conseiller municipal. M. Hassan El Youbi, Gestion urbaine de Proximité.

Une trentaine de citoyens (voir feuille de présence jointe).

Excusé : M. Esteban LE ROUZES, maire adjoint du quartier du centre-ville

Présentation et organisation du Comité

Mme Bekiari ouvre la réunion en insistant sur l'ouverture souhaitée de ce comité thématique à un maximum de Fontenaisiens : tous sont les bienvenus et sont encouragés à s'inscrire pour y participer. Elle souhaite aussi des débats ouverts et constructifs où chacun pourra s'exprimer, afin de répondre aux quatre questions posées dans la lettre de mission de M. Le Maire (jointe). Le travail portera sur la requalification du projet pour la rue Boucicaut (tronçon Mairie – Cavée) déjà présenté par la mairie et tiendra compte également des opportunités et contraintes techniques liées au mail.

Historique

J.F. Bresse et A. Delahaye rappellent l'historique des comités thématiques, créés en 2017 par un groupe de travail chargé de faire des propositions pour la Démocratie Participative dans notre commune en complément des comités d'habitants.

Trois comités thématiques ont déjà eu lieu :

- Le comité pour la Circulation, le Stationnement et les Transports Actifs (CSTA) qui a élaboré 53 propositions d'actions dont 27 ont été acceptées par la Mairie, mais n'ont pas encore été mises en œuvre. Ces 53 propositions seront réexaminés par les prochains groupes de travail. L'objectif est d'en assurer la faisabilité.
- Le comité sur l'implantation des Antennes-Relais, qui a plutôt pris la forme d'un groupe de travail technique, lequel a remis ses conclusions et ses recommandations fin 2022.
- Le comité sur le Stationnement Résidentiel a remis son rapport fin 2023 à M. le Maire. Ce dernier attend des éléments de précisions complémentaires de VSGP avant de rendre sa décision.

Mode de fonctionnement

A. Delahaye propose les règles de fonctionnement suivantes pour le comité thématique :

- Désignation d'un ou plusieurs animateurs :

Ces animateurs sont chargés

- d'organiser et planifier le travail du groupe pour aboutir à des conclusions dans les délais attendus
- d'animer les débats.
- de veiller à ce que chacun puisse s'exprimer

Les animateurs se doivent d'adopter une distance et une attitude neutre.

Deux personnes se sont proposées : Stein van Oosteren, membre du collectif Boucicaut, et en suppléante, Michèle Vidal, membre du Conseil de quartier Centre- Ville. Ces deux Fontenaisiens coanimeront les réunions du Comité avec Despina Bekiari, élue référente et pilote de ce comité.

Secrétaire :

Au début de chaque réunion sera désigné un secrétaire de séance, chargé de rédiger un compte-rendu de la réunion. Ce compte-rendu sera relu et revu par des membres du Comité avant d'être envoyé à tous ses membres, puis publié rapidement sur le site internet de la ville, sous la responsabilité de Hassan El Youbi.

- Rapport final :

Au fur et à mesure de l'avancement des réunions, le rapport final sera enrichi des conclusions déjà tirées et diffusé aux membres du comité, qui pourront faire des remarques au début la réunion suivante. Cela permettra de gagner du temps à la fin de l'étude.

- Planning :

Il semble qu'au moins une dizaine de réunions sera nécessaire pour aborder tous les aspects du sujet. Cela risque effectivement d'entraîner le non-respect de la date de remise des conclusions demandée par M. le Maire (été 2024), qui ne paraît pas impérative.

- Unanimité :

M. le Maire nous demande des propositions « si possible » consensuelles, ce qui sera notre objectif. Si ce n'était pas réalisable, le rapport final exposera les positions et alternatives qui seront soumises au choix de M. le Maire.

- Fin de l'étude

Le rapport final sera présenté en séance à Monsieur le Maire.

Toute proposition non retenue par le Maire, sera explicitée.

La communication du calendrier de mise en œuvre des propositions retenues est souhaitée par le comité thématique.

- Assiduité :

La bonne marche du comité suppose une assiduité importante de ses membres aux réunions. Les feuilles de présence en circulation vise à identifier les personnes qui s'engagent en continue à participer dans ce travail de réflexion.

En cas d'impossibilité de participer à une réunion, les membres du comité recevront à l'avance l'ordre du jour de la réunion à venir et pourront mettre leur contribution sur les thèmes abordés sur une adresse mail qui sera créée par Hassan El Youbi et communiquée à tous les membres du comité. Cette boîte mail sera dépouillée avant chaque réunion par l'association CIVIFAR qui en fera une synthèse à la réunion.

Alain Delahaye insiste sur la nécessité de se focaliser sur les problèmes posés, en évitant les débats politiques qui n'ont pas lieu d'être dans ce comité. Les animateurs devront y veiller.

- Modérateur

Au cours de la réunion il est apparu qu'avec le nombre de participants il était difficile à l'animateur de donner la parole à ceux qui la demandent sans oublier personne. A partir de la prochaine réunion un modérateur jouera ce rôle. Jean-François Bresse et Alain Delahaye s'en chargeront.

- Liaison avec la Mairie pour les aspects administratifs. C'est Hassan El Youbi qui s'en chargera.

Débat

- Certaines personnes présentes assurent ne pas avoir été prévenues directement de la réunion de ce jour, et demandent l'annonce du Comité Thématique Boucicaut par affiches collées sur les panneaux d'affichage, sur le site-web et les réseaux sociaux de la Ville. Les membres du comité seront prévenus des réunions sur l'adresse mail qu'ils ont donnée. Les réunions seront aussi annoncées sur les blogs fontenaisiens et sur le site internet de Mairie.

- Un participant souligne l'absence des commerçants à la présente réunion, l'horaire ne leur convenant pas. Les prochaines réunions seront donc systématiquement en soirée de 20 heures à 22 heures et les commerçants recevront un e-mail d'invitation.

- Les participants proposent :

- des micros pour pouvoir s'entendre plus facilement.
- de publier un espace de transparence pour ce comité, accessible à tous, comprenant les CR des réunions et des documents de travail.
- la circulation d'une liste des contraintes techniques, évoquées par la Ville lors de la réunion de présentation du projet.
- d'ajouter une priorisation des mesures qui seront proposées et de préciser les modalités de leur mise en œuvre, si possible par une phase expérimentale.
- de faciliter la communication des membres du comité par la création d'une boucle WhatsApp pour celles et ceux qui veulent.

Tour de Table

Chacun des présents donne son nom, son quartier d'habitation et son implication dans la commune. (Voir feuilles de présence jointes).

Plusieurs participants doutent de l'arrêt du projet annoncé comme non modifiable lors de la réunion de présentation du 20 novembre 2023. Il est aussi souligné que le permis de travaux est toujours affiché dans la rue Boucicaut et que les travaux peuvent donc commencer à tout moment.

D. Bekiari précise que le comité thématique travaille sur le projet présenté et apporte ses propositions ce qui exclut par nature et par principe tout démarrage immédiat au-delà de la contrainte technique du rapport de la SEVESC de l'étendue des travaux supplémentaires envisagés.

P.H. Constant fait une mise au point : le projet présenté n'a pas été annulé, il est seulement reporté pour deux raisons :

- la mise en place du Comité Thématique qui doit d'abord donner son avis
- le département doit prévoir sur la rue Boucicaut des travaux d'assainissement (par la SEVESC) mais a envoyé une lettre précisant que sa décision était en suspens et était reportée au mois de juin 2024.

Monsieur Renaux précise que les travaux ne peuvent pas commencer incessamment. En effet aucun marché n'a été lancé et aucun permis (évoqué en réunion) n'a été accordé. Il s'agit seulement d'une autorisation des travaux.

Le projet présenté lors de la réunion publique n'était pas définitif. Il présentait simplement les contraintes techniques qui sont importantes pour ce projet et la première version.

A. Delahaye rappelle que, lors d'une entrevue avec M. le Maire, celui-ci lui a affirmé être disposé à modifier le projet actuel. Faisons donc des propositions.

Des participants demandent qui prendra réellement la décision du lancement des travaux (VSGP, le Conseil municipal, M. le Maire ?)

P.H. Constant répond que VSGP n'est que le maître d'ouvrage, mais que le maître d'œuvre est la Mairie. C'est donc M. le Maire qui a le pouvoir de lancer les travaux.

En résumé, il est affirmé que le marché des travaux ne pourra pas être lancé avant (i) la fin des éventuels travaux d'assainissement et de la fin des travaux du Comité Boucicaut et (ii) de l'échange avec M. le Maire où il précisera ce qu'il fera des recommandations du Comité Boucicaut et sous quelles modalités.

S. van Oosteren rappelle que les propositions de ce comité thématique doivent s'enrichir des 53 propositions du CSTA .

Objectifs du comité :

Stein van Oosteren propose 7 objectifs:

- A. Faire de la rue Boucicaut et du Mail un endroit apaisé et agréable, en tenant compte des contraintes et des opportunités à la restructuration du mail
- B. Réduire la vitesse de circulation des voitures dans la rue
- C. Limiter la circulation des voitures dans la rue au strict nécessaire
- D. Favoriser le commerce
- E. Proposer un plan global de stationnement dans la rue et au voisinage
- F. Repenser la répartition de la voirie entre ses différents usages (piétons, vélos, voitures)
- G. Proposer un scénario pour l'évolution de la rue au-delà du projet actuel

Des participants demandent l'ajout de trois autres axes :

- Adapter ces espaces aux enfants, aux personnes âgées, aux handicapés (intergénérationnel)
- Adapter ces aménagements à l'évolution climatique (Ilots de fraîcheur, végétalisation)
- Interdire la circulation des poids lourds rue Boucicaut

Mme Hébrant rappelle le travail très important à faire sur le plan juridique (dialogue avec les syndicats).
M. Faye rappelle les liens qu'il y aura entre l'aménagement de la rue Boucicaut et le PLUI en enquête publique le mois prochain.

Prochaines réunions (A confirmer) :

- 28 mai de 20h à 22h
- 27 juin de 20h à 22h
- 01 juillet de 20h à 22h
- 5 septembre de 20h à 22h